

# Agility : complicité entre le maître et son chien

Nous avons relaté dans nos éditions précédentes ce concours organisé par l'association vivéroise Agility 81. L'agility est une activité canine ludique et sportive ouverte à tous les chiens. Elle fait appel à la complicité entre le maître et son animal. Ce dernier doit franchir un certain nombre d'obstacles (itinéraire précisé) placés sur un parcours, en suivant les indications de son maître. Un sport à part entière. Ces épreuves sont mises en place par des juges de la discipline, selon un règlement établi par la Fédération cynologique internationale (FCI). En France, il existe environ

12 000 licenciés, 900 concours par an, des championnats régionaux et nationaux en individuels ou par équipes et des Équipes de France qui représentent le pays aux manifestations internationales.

## 73 équipes en lice

Dans ce jeu complice, maître et chien sont associés pour arriver au bout du parcours avec un minimum de pénalités dans un temps défini par le juge. Voix et gestuelle guident le chien sans laisse ni collier. Il a fait très chaud sur le terrain de foot de Viviers ; 73 équipes venant du Grand Sud ont participé à cette



Laurent et Only dans leurs œuvres./Photo DDM

compétition. Bravo à Maryse et toute son équipe pour cette belle organisation, au juge qui a bien mené cette manifestation et au vété-

rinaire de permanence. Le terrain d'entraînement aménagé d'Agility 81 se trouve au lieu-dit Raully, sur la gauche entre Viviers et la pierre plantée.

*Heroredi 4 août 2024*